AGIR, POUR UNE AGRICULTURE DURABLE

PLAN 2020-2030

Votre gouvernement

Québec

ÉLÉMENTS CLÉS

- Place les **productrices et producteurs au cœur de l'action**
- **Résultats concrets et mesurables** par des actions ciblées
- **Accélération** de l'adoption de pratiques agroenvironnementales
- **Flexible** et **catalyseur** et **adapté à la diversité régionale**

GLOBALEMENT

Le PAD est cohérent avec des enjeux actuels :

- Répond à la majorité des recommandations de la CAPERN
- Plan vert agricole de l'Union des producteurs
- Plan pour une économie verte 2030 du gouvernement
  - En contribuant à la cible de réduction des GES
- Attentes des consommateurs

BUDGET

125 millions de dollars sur 5 ans

70 millions $ + **30** millions $ + **25** millions $

pour la reconnaissance (rétribution)

pour le développement des connaissances

pour le transfert des connaissances, la formation et l'accompagnement

+ Ressources humaines additionnelles

Votre gouvernement

Québec

CINQ OBJECTIFS

Réduire l'usage et les risques des pesticides pour l'environnement et la santé

Améliorer la santé et la conservation des sols

Améliorer la gestion des matières fertilisantes

Optimiser la gestion de l'eau

Améliorer la biodiversité

CRITÈRES LIÉS AU CHOIX DES INDICATEURS ET CIBLES

- Permettre le suivi du PAD pour les **dix prochaines années**
- Être établis au **niveau provincial**
- Avoir un **fort intérêt** pour les productrices et producteurs agricoles
- Être intégrateur et cibler l'atteinte de résultats concrets
- Permettre un suivi administratif simple et le plus précis possible
- Avoir accès à des données déjà disponibles

RÉDUIRE L'USAGE ET LES RISQUES DES PESTICIDES

Réduction de 40 % des risques pour la santé et l'environnement

- Cet indicateur est en continuité avec celui de la Stratégie phytosanitaire qui a comme cible de réduire les risques de 25 % sur une période de 10 ans (2011-2021).

Réduction de 500 000 kg de pesticides de synthèse vendus

- Cet indicateur permet d'aller au-delà de la réduction des risques et de répondre aux préoccupations des citoyens, soit de réduire l'usage des pesticides de synthèse.

AMÉLIORER LA SANTÉ ET LA CONSERVATION DES SOLS

75 % des superficies cultivées seront couvertes en hiver par des cultures ou par des résidus de cultures

- Cet indicateur est en continuité avec les initiatives en cours. Les intervenants du secteur sont familiers avec les pratiques permettant d'assurer la couverture des sols facilitant ainsi l'accompagnement aux entreprises.

85 % des sols agricoles du Québec auront un pourcentage de matière organique de 4 % et plus

- La matière organique du sol (MOS), élément clé pour la santé et la conservation des sols, contribue à la fertilité des sols, favorise la structure du sol, augmente l'infiltration d'eau et stimule l'activité microbienne du sol.
- La MOS joue un rôle fondamental dans la lutte contre les changements climatiques en atténuant leurs impacts et en favorisant un meilleur bilan global des émissions de gaz à effet de serre.

AMÉLIORER LA GESTION DES MATIÈRES FERTILISANTES

Réduire de 15 % les apports de matières fertilisantes azotées sur les superficies en culture

L'indicateur permet d'établir la quantité d'azote apportée en provenance des déjections animales, des engrais de synthèse et des matières résiduelles fertilisantes sur les superficies en culture. Il vise une fertilisation azotée optimale et efficace des cultures et de limiter les pertes d'azote dans l'environnement.

OPTIMISER LA GESTION DE L'EAU

Améliorer l'indice de santé benthos des cours d'eau dégradés d'une classe ou de 15 unités

Cet indicateur reflète l'état de santé des cours d'eau par l'examen de la composition des communautés d'insectes, vers, mollusques et crustacés (invertébrés benthiques). Il intègre les conditions physiques, chimiques et biologiques passées et actuelles (incluant les nutriments et les pesticides) que subit un milieu aquatique.

Réduire de 15 % la concentration en phosphore total des cours d'eau

Les apports de phosphore sur les parcelles en cultures sont réglementés. Toutefois, des pratiques agroenvironnementales peuvent réduire son transport et ainsi contribuer à l'amélioration de la qualité de l'eau.

AMÉLIORER LA BIODIVERSITÉ

Doubler les superficies agricoles aménagées (bandes riveraines élargies et haies brise-vent) favorables à la biodiversité

Cet indicateur est en continuité avec les initiatives en cours. Les intervenants du secteur sont familiers avec ces aménagements facilitant ainsi l'accompagnement des productrices et producteurs agricoles.

MOYENS ET MESURES PHARES

La **RECONNAISSANCE** des efforts et des pratiques agroenvironnementales mises en place par les productrices et producteurs passionnés, compétents et innovateurs

Mesure phare : la rétribution des pratiques agroenvironnementales, basée sur l'atteinte de résultats et le partage des risques

- Un mandat permettra de définir les paramètres de la mesure (collaboration avec FADQ). Déploiement par un projet pilote en 2021

MOYENS ET MESURES PHARES

Le **DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES**, un axe incontournable pour développer des pratiques agroenvironnementales performantes

Mesure phare : l'établissement d'un partenariat de recherche sous la responsabilité du Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies (FRQNT) et du scientifique en chef du Québec

- Entente de 5 ans avec le FRQNT pour mise en place d'un réseau de recherche et la gestion d'un programme d'appels à projet
- Thématique : santé et conservation des sols ou réduction des pesticides dans un contexte de changements climatiques

MOYENS ET MESURES PHARES

Le **TRANSFERT** optimal des connaissances dans une démarche intégratrice qui tient compte des spécificités régionales des entreprises agricoles

Mesure phare : le déploiement de modèles propices au transfert des connaissances et adaptés aux particularités régionales

- Cohortes d'entreprises agroenvironnementales : les productrices et producteurs agricoles qui s'engageront dans la démarche proposée profiteront de la synergie de ce regroupement, de l'acquisition de nouvelles connaissances, de l'accompagnement et de réseautage.

- Les directions régionales du MAPAQ sont au cœur du transfert des connaissances.

MOYENS ET MESURES PHARES

Une **FORMATION** structurée, accessible dans toutes les régions du Québec et adaptée aux besoins des productrices et producteurs agricoles et des autres intervenants

Mesure phare : le développement et la mise en œuvre d'un parcours structuré de formation continue en agroenvironnement, par l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA), de concert avec les acteurs concernés

MOYENS ET MESURES PHARES

Un **ACCOMPAGNEMENT** pour l'adoption à la ferme des pratiques agroenvironnementales performantes

Mesure phare : un accompagnement professionnel mobilisé à l'atteinte des résultats et à la fine pointe en agriculture numérique et de précision

- Approche mandat pour la livraison des services-conseils
- Formation des conseillers en agriculture numérique et de précision

CONCLUSION

- **Intègre** et **consolide** divers leviers d'intervention
- Assure une **approche concertée** basée sur une vision commune
- **Catalyseur** et **intégrateur**, assure une contribution significative des acteurs
- Place les **productrices et producteurs agricoles** au cœur de l'action pour l'atteinte de **résultats concrets** et **mesurables**

Contribuons ensemble au succès de l'agriculture de demain!

CONCLUSION

Votre gouvernement

Québec